MODERNISATION-RECONVERSION À L'ANNÉE DU DOMAINE NORDIQUE & PÉDESTRE DU CHAMP DU FEU

Enjeux environnementaux (hors biodiversité)

Concertation publique du 8 juin au 23 juillet 2023 – Fiche n°3

MILIEU PHYSIQUE

Climat et sols

Le territoire est soumis au climat montagnard supérieur des Vosges Moyennes, évoluant vers un climat continental. L'enneigement est déjà très variable : correct sur la crête sommitale et problématique sur les autres secteurs, avec une tendance à la réduction du nombre de jours d'enneigement à l'année.

La Tour du Domaine du Champ du Feu correspond au point culminant de la zone, à une altitude de 1 099 m. Les sols correspondent à un socle granitique.

Eaux souterraines

Le territoire repose sur la formation aquifère du socle du massif vosgien, en bon état global. La nappe est très vulnérable aux pollutions de surface.

Le réseau d'alimentation en eau potable fait appel à plusieurs émergences très dispersées pour couvrir les besoins locaux. Les eaux sont de très bonne qualité et disposent de périmètres de protection.

Eaux superficielles

Le territoire est situé au niveau des crêtes vosgiennes, où de nombreuses sources sont recensées. Les débits maximums sont observés en début de printemps, à la fonte des neige. Les cours d'eau principaux identifiés sont : l'Andlau, qui prend sa source à proximité du secteur des Myrtilles, et ses affluents tels que le Rohrbach et le Dreiangelbach ; la Magel ; la Serva, avec son affluent la Rothaine.

Risques naturels

Le territoire est concerné par les risques suivants : sismique (risque modéré) ; glissements de terrain (principalement sur le secteur des Bottelets) ; retrait-gonflement des argiles (risque moyen, au Sud) ; remontées de nappes (risque faible, au Sud).

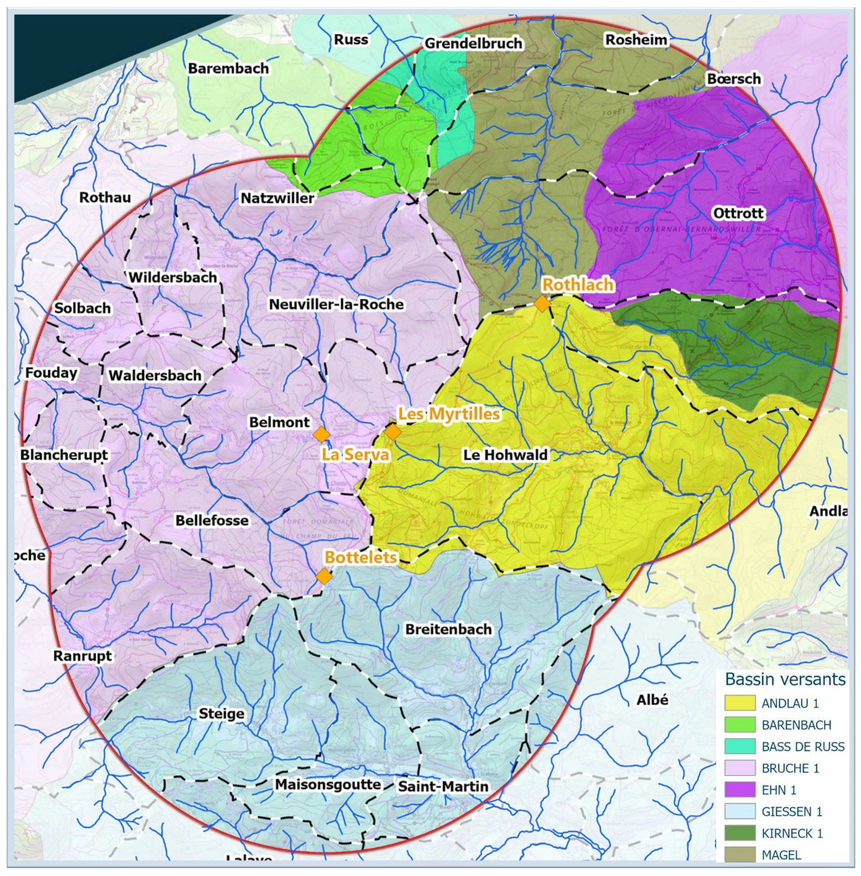

Sources : IGN, EGIS

MILIEU HUMAIN

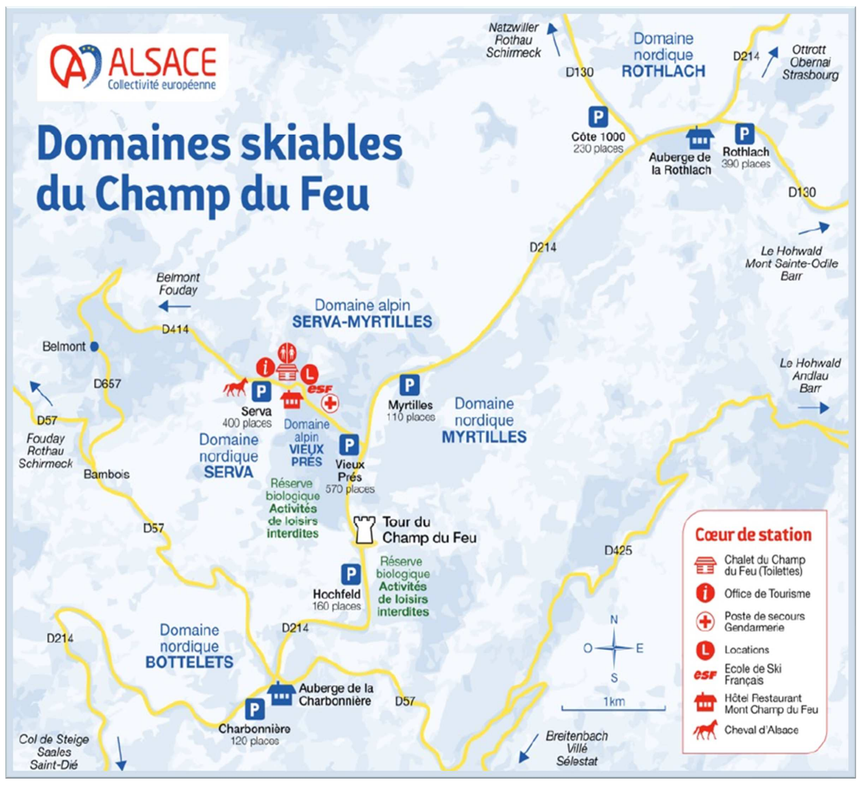

Source : CeA

Tourisme

Le site constitue un espace dédié à des pratiques d'activités de pleine nature, aussi bien en été qu'en hiver, et rapidement accessible depuis Strasbourg. On observe une faible fréquentation, avec la majorité des usagers présents à la journée. On note une fréquentation très ponctuelle par « pics », influencée par la météo (neige, soleil (inversion thermique), canicule dans la plaine).

Occupation du sol

Sur le territoire, la couverture forestière est dominante. Il s'agit principalement de forêts publiques de production sylvicole, avec une prédominance d'épicéas (exposés aux scolytes) à l'échelle du massif du Champ du Feu. Sur la partie sommitale, on trouve la forêt domaniale, plus diversifiée, avec deux réserves biologiques.

Équipements

On recense quelques équipements dans les pôles urbains et l'offre d'hébergements est en constante progression, en lien avec le tourisme.

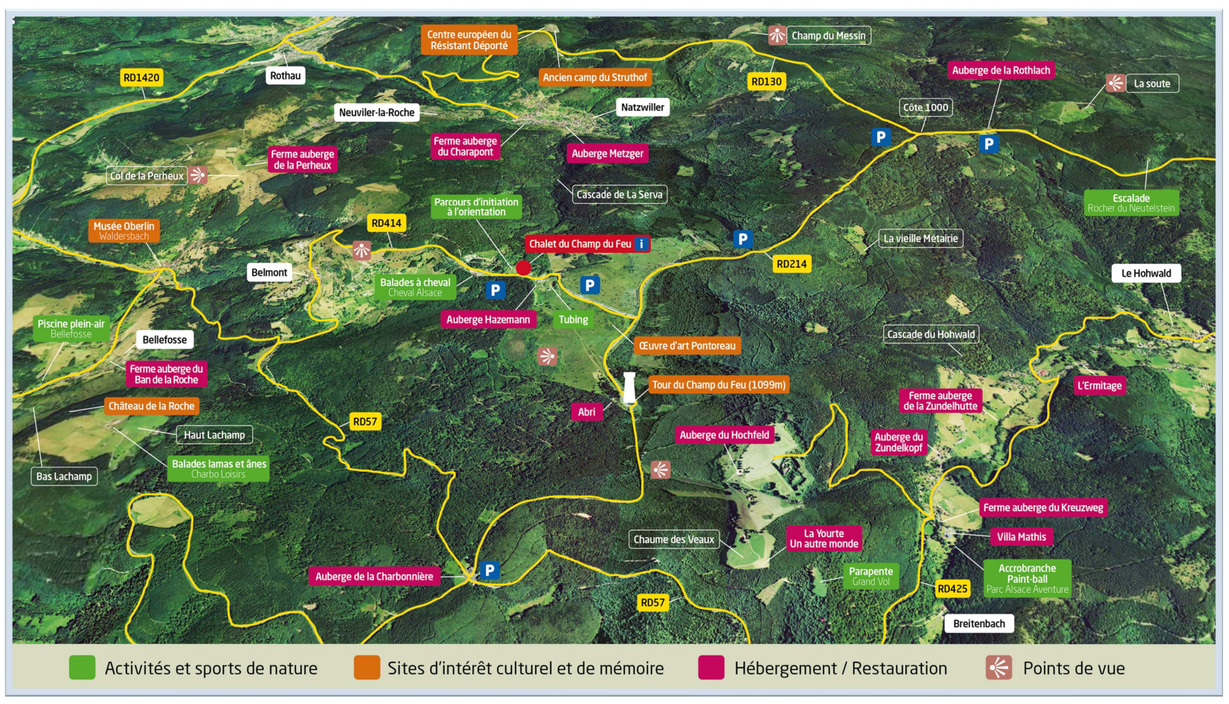

Source : CeA

Organisation urbaine

Plus de 10 500 habitants sont recensés en 2019 dans l'aire d'étude et 1 M d'habitants à moins d'une heure.

Transports

Le site est accessible par de multiples voies, comme par exemple la RD424, la RD130 ou la RD214, que ce soit en voiture, moto, navette ou bus.

Santé

La qualité de l'air est bonne sur le territoire.

Des nuisances sonores sont générées par le trafic routier.

PAYSAGE & PATRIMOINE

Le Champ du Feu est **majoritairement boisé**.

Il présente des secteurs ouverts, surtout entre les sites de la Serva, des Myrtilles et de la Tour, avec la présence de chaumes, de landes à callunes et à myrtilles, ainsi que d'une grande tourbière.

CeA Alexandre SCHLUB

Le projet se trouve en partie dans le **site inscrit du Massif des Vosges**, dont la valeur paysagère s'explique par les vues des massifs forestiers depuis la plaine ou depuis les diverses vallées.

Aucun monument historique n'est recensé à proximité du projet.

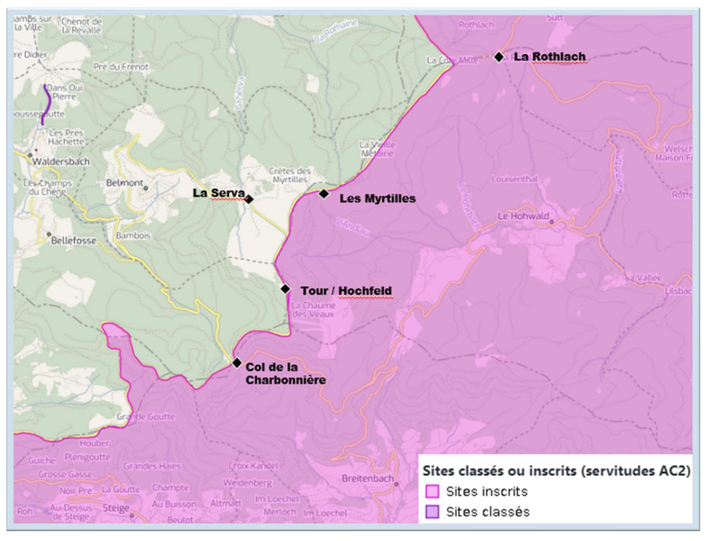

Source : Atlas des Paysages d'Alsace

egis